

TAUX DE L'ABONNEMENT AU JOURNAL ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE Par an, payable d'avance, \$ 3.00 Pour les pays étrangers, 4.00 ÉDITION QUOTIDIENNE Par an, payable d'avance, \$ 6.00 Pour les pays étrangers, 7.00 L'édition tri-hebdomadaire paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS. Pour se désabonner avis à cet effet doit être donné à l'administration un mois avant la fin du semestre courant, autrement l'abonnement est censé renouvelé. On s'abonne à Québec, rue du Fort, 8, vis-à-vis le bureau de Poste central.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Éditeur-propriétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES Six lignes, première insertion, \$ 0.50 Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10, 0.80 Pour chaque ligne au-dessus de 10, 0.10 Pour chaque insertion subséq., par lig. 0.05 La ligne est comptée sur corps 6. Les réclames, rapports de commandites, décès, mariages, etc., sont sujets au tarif des annonces. Toute annonce déposée au bureau du journal, si le nombre d'insertions n'est pas fixé, est publiée jusqu'à avis contraire. Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Il n'est tenu aucun compte des écrits anonymes. Les manuscrits non insérés sont détruits.

Lettre Parisienne

Paris, 26 janvier. Mgr Fava, évêque de Grenoble, vient d'adresser au clergé de son diocèse une lettre-circulaire que les journaux républicains trouvent neuve de forme par la hardiesse, la vivacité, la désinvolture, et dont ils disent le fond qui ne paraît pas tout à fait à leur convenance. L'évêque de Grenoble est un ancien amiral de la marine, qui a été élevé dans les colonies avant de monter sur le siège qu'il occupe aujourd'hui. Il est originaire, si je ne me trompe, de l'Artois ou de la Picardie. C'est un homme encore jeune, vigoureux de corps, de bonne humeur, excellent prêtre, très charitable, très actif, et qui apporte dans son ministère la vivacité et l'ardeur d'un amiral de la marine, devenu ensuite missionnaire et esté que dans les colonies, parmi les infidèles. Dans le diocèse de Grenoble qu'il connaît bien, car c'est un homme intelligent et dont les facultés se développent beaucoup depuis qu'il est rendu à une vie moins primitive que celle où il a passé la plus grande partie de sa carrière sacerdotale, il plaie beaucoup aux paysans par sa simplicité, sa bonhomie, sa franchise, sa belle et bonne physionomie d'homme qui a le cœur sur la main, qui aime le peuple, chaut et communitatif; mais le paysan dauphinois est le plus méfiant et le plus sceptique des paysans, il écoute ce que dit le curé, et il n'en fait qu'à sa tête. Or, le bourgeois respectueux Mgr Fava, parce que Mgr Fava est un évêque de tout point respectable, mais il le trouve un peu ardent en toute chose; il n'a point, à son gré, d'assez grandes manières; il ne compte pas parmi les grands théologiens, écrivains ou orateurs de l'Église de France; et le bourgeois dauphinois a la vanité de vouloir un évêque qui brille parmi les autres d'un éclat particulier. Le Dauphinois est, en fin, faux, courtisane, sceptique et les hommes et sur les choses secondaires, religieux au fond du cœur, très intelligent, très habile, compliqué, prudent, habile et réservé tout à tour, habile chez lui n'étant qu'un moyen de déguiser sa pensée; malicieux, malveillant. Mgr Fava dit avec esprit: « J'ai un excellent diocèse et un mauvais département. » Il n'y a pas dans les Chambres de député ment qui ait une représentation sénatoriale et législative aussi médiocre, aussi ridicule; on dirait que ce département, qui est un des départements les plus intelligents de France, a voulu se moquer des Chambres et de lui-même, en se donnant d'au si étranges sénateurs et députés. De sorte qu'au milieu de cette population plus difficile et qui ressemble à un échec de soi embrouillé, Mgr Fava se débat, et se débat avec esprit, et il faut beaucoup d'esprit dans ce pays, singulier mélange de l'esprit autonome des montagnes, de l'esprit français, genevois et italien. Un des prédécesseurs de Mgr Fava à l'évêché de Grenoble se faisait, un beau matin, la barbe devant un petit miroir suspendu à l'espagnole de la fenêtre de sa chambre à coucher,

qui donnait sur la cour du palais, pour non encore fermée alors et où se trouvait un puits, auquel les gens du quartier venaient puiser de l'eau; ce puits aperçut son valet de chambre, Jacques, qui tirait un seau d'eau pour une jenne et jolie fille venue pour puiser de l'eau au puits. Le galant Jacques tira donc le seau, le remit aux mains de la jeune fille et l'embrassa sur le cou, pendant qu'elle se penche sous le poids du fardeau qu'elle reçoit. L'évêque ouvre sa fenêtre, la figure à moitié rasée: « Dis donc, Jacques, crie-t-il à son valet de chambre, je n'ai pas dit de faire payer mon eau! » Ce joli mot suffit à rendre l'évêque populaire. Le Dauphinois est fort sensible à l'esprit fin et délicat; c'est un délectant en bons mots. Mgr Fava est un ennemi acharné de la franc-maçonnerie; la franc-maçonnerie est le but de toutes ses études et de toutes ses préoccupations. Sa bibliothèque est pleine de livres sur la franc-maçonnerie, sa conversation revient sans cesse sur la franc-maçonnerie, ses instructions orales et écrites portent sur la franc-maçonnerie, et il voit et il poursuit partout la franc-maçonnerie. Le fait est que la franc-maçonnerie joue en France, depuis vingt ans, un rôle des plus actifs et des plus fâcheux pour les intérêts religieux. On dit que Mgr Fava a été l'un des principaux initiateurs de l'encyclopédie Humanum genus, dirigé, si je ne me trompe, par le Saint Père contre la franc-maçonnerie. La nouvelle lettre circulaire de Mgr Fava a son clergé porte donc comme presque tous ses actes épiscopaux, contre la franc-maçonnerie et sur les devoirs religieux des prêtres. Il n'y a dans ces conseils rien qui n'ait déjà été dit dans les mandements de nos autres évêques, et je n'ai pas à vous les signaler particulièrement. Mais ce qui mérite votre attention à tout, ce qui frappe les républicains, et ce qui est, en effet, une réflexion nouvelle, c'est que Mgr Fava exprime la crainte que la république, contre laquelle il a suscit un grief en principe, c'est que la république soit incorrigible, précisément parce que la franc-maçonnerie en a pris la direction, parce que franc-maçonnerie et république se confondent en fait. Mgr Fava parle, bien entendu, de la république au point de vue de la religion; et sa réflexion me paraît malheureusement fort juste. Voilà, en effet, où est le mal; et Mgr Fava, qui a depuis longtemps et avec une sorte de passion étudié le mal, l'indique d'une façon très-précise.

malgré cela les républicains font tout pour se l'allier. Tandis que l'Allemagne travaille à se débarrasser du Kulturkampf, la République s'efforce d'implanter chez elle le terrible félon. Quelle folie! Et cependant malgré cela, Léon XIII ne cesse de nourrir à l'égard de notre malheureux pays les sentiments les plus affectueux et les plus bienveillants. Il fait tout pour atténuer les chocs provoqués par l'intolérance républicaine, pour prévenir et empêcher la rupture. Mais encore faut-il que le gouvernement français sache correspondre par des actes à une attitude si longanime. Il y aura probablement un consistoire au mois de mars prochain; ne serait-ce pas d'une politique intelligente et avisée de faire droit aux justes réclamations du Saint-Siège pour obtenir la nomination de cardinaux français? Les négociations vont être reprises peut-être, ne serait-ce pas l'intérêt à la fois de la République et de la France de les faire aboutir? Si nos gouvernants actuels étaient capables de s'élever au-dessus des mesquines rancunes de parti, ils comprendraient la leçon que, malheureusement pour la France, leur vient en droite ligne de Berlin. Nous détachons le passage suivant d'une correspondance adressée de Rome au Moniteur Universel: « Enfin, la paix est véritablement conclue entre le Vatican et l'Allemagne. Cette redoutable question, grosse de difficultés et de périls, vient soudain d'être apaisée par la bonne entente du Pape et de M. de Bismarck. Léon XIII, avec l'admirable lucidité de son génie politique, a compris qu'il fallait à tout prix terminer ce grave différend qui paralysait la foi orthodoxe en Allemagne et menaçait de s'éterniser au préjudice de la tranquillité de conscience et de la paix nationale. Animé des intentions les plus conciliantes, le Souverain-Pontife a fait des avances. Elles ont trouvé un écho sympathique à la cour de Berlin. Sur le bord de la tombe, le vieil empereur Guillaume paraissait-il ne pas correspondre au désir exprimé par Léon XIII de voir cesser enfin le conflit qui existe entre le gouvernement et l'autorité religieuse? Ne devait-il pas, lui aussi, souhaiter que les dissensions passées fussent oubliées et que les inimitiés cessassent par un accord sincère et durable? » La réponse du prince de Bismarck à Léon XIII, prouve si courttoise et pleine d'un dévouement si respectueux, prouve qu'une ère nouvelle ne tardera pas à se lever pour l'Allemagne catholique. Les odieuses exactions d'une politique de persécution vont disparaître, et sur la néantissement plus ou moins prochain du fameux Kulturkampf, se dressera bientôt un Concordat réparateur. Voilà l'œuvre de Léon XIII, œuvre de patience, de longanimité, de haute diplomatie conduite avec une lenteur sage, sûre et prudente. A son avènement, Léon XIII trouva une succession difficile. Pie IX était mort sans avoir pu à l'horizon le signal de la délivrance ou de la résurrection. Loin de se décourager devant les embarras et les tristesses de la situation, Léon

partie de la maison militaire du nouveau résident général. Une maison militaire! comme Bonaparte et M. Grévy! Les torpilleurs Le ministre de la marine vient de décider que dans chaque port militaire, le service des torpilles sera détaché des autres services, qui l'absorbent jusqu'ici, et remis entre les mains d'un officier spécial torpilleur. Cet officier, capitaine de frégate ou lieutenant de vaisseau, suivant l'importance de la place, correspondra avec le directeur des torpilles au ministère de la marine. La direction, qui vient d'être installée rue Royale, aura donc cinq subdivisions: à Cherbourg, à Brest, à Lorient, à Rochefort et à Toulon. De tous les grands ports de guerre de la Manche et de l'Océan, Brest, Cherbourg, Lorient et Rochefort, dix huit torpilleurs viennent de se mettre en route pour un point unique de ralliement, Toulon. On a choisi à dessein l'époque des grandes mers pour juger de leurs qualités de navigabilité. A Toulon, ces torpilleurs et ceux affectés à notre port méditerranéen se rassembleront et formeront une flotte de trente torpilleurs de première et de deuxième catégorie, sous la direction d'un croiseur qui montera le contre-amiral Layre. Au mois d'avril, cette petite flotte évoluera dans tout le bassin méditerranéen, simultanément diverses attaques le long de la côte que l'escadre sera chargée de défendre. On juge de l'intérêt qui vont avoir ces essais: les équipages de nos cuirassés, avertis de l'attaque, mais non connaissant ni l'heure, ni le lieu où elle doit se produire, forcés de veiller nuit et jour pour éviter d'être surpris par les torpilleurs. On connaît la puissance et la rapidité d'action de ces terribles engins, dont l'amiral Aube, le nouveau ministre de la marine, est l'un des plus zélés promoteurs; ils arrivent sournoisement, entre deux eaux, avec une vitesse fantastique, et plantent dans le flanc du navire attaqué une torpille à laquelle aucun cuirassé ne résiste; le bateau est éventré presque aussitôt et coulé à pic. Un homme très compétent, de la marine anglaise, a prétendu qu'un équipage ne pourrait, sans devenir complètement fou, supporter plus d'un mois la tension d'esprit ou l'ennui qu'on se trouve quand on est menacé d'une pareille attaque. Jusqu'à présent, paraît-il, on n'a trouvé aucun moyen de préservation vraiment efficace. On se rappelle encore une expérience tentée tout récemment: Un commandant de cuirassé fut avisé qu'il allait être attaqué par un torpilleur. Le navire — c'était pendant la nuit — s'entoura de rayons de lumière électrique éclairant puissamment la mer jusqu'à une distance considérable. Tout l'équipage était sur pied, sondant les replis des vagues; les canonniers se trouvaient à leur poste, prêts à foudroyer le terrible destructeur, aussitôt qu'un remous quelconque décelerait sa présence. Tout à coup, un officier apparut sur un bastingage et sauta légèrement sur le pont: — Messieurs, cria-t-il aux officiers

Le vote du Landtag prussien et les débats sur la question polonaise ont produit une irritation extraordinaire. Un article de la Gazette générale de l'Allemagne du Nord vient d'augmenter cette exaltation. Le journal officieux reproche vivement au centre et surtout à M. Windthorst d'être l'ennemi de l'empire et de la paix religieuse. La Germania et les journaux catholiques répondent que le peuple catholique voit le but de ces attaques, qui est de discréditer le Centre. Car, plus on accuse les chefs du Centre, plus les catholiques se grouperont autour d'eux; nos populations savent que ces objections n'ont aucun fondement réel. Les journaux de Berlin, du 28 janvier, ont annoncé que le nouvel archevêque de Posen est un curé de Koenigsberg, jadis aumônier de troupes polonaises, et très estimé des Polonais. Cette récoconpation du siège archiepiscopal de Posen, dit le Moniteur de Rome, élève la série des questions personnelles. Tous les diocèses sont désormais pourvus, ainsi que tous les traitements ecclésiastiques rétablis, car la nomination de l'archevêque entraîne nécessairement le rétablissement des traitements ecclésiastiques à Posen. C'est maintenant le tour des questions de fond. Mgr le duc d'Anhalt vient de publier chez l'éditeur Calmann Lévy, Paris, les tomes III et IV de son Histoire des Princes de Condé. L'histoire figure du Grand Condé, remise en lumière d'après des documents inédits, augmentés encore d'intérêt de ces deux volumes, sur lesquels nous reviendrons à loisir et qui suffiraient à classer l'illustre auteur au premier rang des historiens de ce siècle. La maison militaire de M. Paul Bert! On croit rêver, quand on lit ces choses-là. Voici pourtant ce que le Voltaire imprime, sans rire: « M. Schilleman, lieutenant d'infanterie de marine, vient d'être attaché à la mission de M. Paul Bert. Un lieutenant de vaisseau, qui n'est pas encore désigné, sera également

de longues heures on proie à des idées confuses. Étrange coïncidence que celle qui l'approchait de son ancienne fiancée et de son rival détesté! Il se produisit dans la vie de ces rencontres imprévues, de ces incidents invraisemblables qui surpassent tout ce que la fantaisie pourrait imaginer. La réalité est souvent plus incroyablement que la fiction. Alexis pensait ne plus revoir Marthe ni Pierre, et ceux-ci se croyaient pour jamais à l'abri de la haine de cet homme qui leur avait déjà fait beaucoup de mal. Une circonstance bizarre allait-elle renouer les anneaux du passé? Le drame commença dans le valon de Mérens recevait-il son dénouement sous le ciel ardent de l'Inde, si dangereux pour une nature qui n'impose aucun frein à ses passions? Les jeunes époux verraient-ils s'embrasser leur bonheur en ce pays qui leur prodiguait tant de promesses? Le procerit trouverait-il dans une lutte nouvelle le châtiement de ses égarements? L'avenir le révélerait. Alexis se dit d'abord que, n'ayant aucun but à son voyage, il débarquerait le lendemain, prendrait un autre navire et gagnerait un pays où il fit complètement inconnu; il y songea toute la nuit, mais une force invincible le retenait, il revit la jeune femme, c'était bien Marthe; les souvenirs du passé lui revenaient en foule et sa haine pour Pierre se ranimait. La Mouette quitta Alexandria, Jean Dumont n'avait point débarqué; se laissant entraîner par le courant de ses impressions, il allait vers un avenir obscur, menaçant. L'existence des natures qui suivent une ligne fatale et que la vue de l'abîme n'arrêterait pas. Il est temps d'apprendre aussi aux

lecteurs comment Pierre et sa femme avaient quitté leur montagne pour une existence si différente. La bonne Madeleine vécut deux ans près de ses enfants, puis une maladie l'enleva. Pierre et Marthe se trouverent seuls. La jeune femme ne pouvait supporter l'idée de rester dans sa triste chambre pendant l'absence de son mari; d'ailleurs Marthe ne s'était jamais plu en ce pays, et Pierre ayant trouvé un modeste emploi à Marseille, le jeune ménage s'installa dans cette ville. Marthe n'était pas faite pour la rude vie des champs, sa santé en souffrait, sa beauté, à peine épanouie, s'éteignait dans cette atmosphère; le repos, le calme, la distraction, la présence constante de Pierre lui rendirent la joie et un an plus tard on ne l'eût pas reconnue. Ce n'était plus la gracieuse et frêle jeune fille que nous avons admirée au début de notre récit, mais une belle et charmante femme dans tout l'éclat de sa jeunesse; on ne retrouvait plus en elle la « gitane » que les montagnards traitaient de mignard; l'instinct de l'élégance, un goût naturel la placèrent de suite au niveau des autres femmes, sa distinction innée la préserva de la vulgarité des parvenus; son intelligence lui révéla ce que son éducation ne lui avait pas appris. C'est alors qu'on offrit à Pierre une position avantageuse à Calcutta; il l'accepta avec empressement cette occasion unique de faire une fortune certaine. L'exil est toujours pénible à des Français qui ne retrouvent nulle part leur belle patrie, mais Pierre et Marthe ne laissaient rien après eux, et d'ailleurs ils partaient avec l'idée fixe du retour qui n'abandonne jamais les émigrants français. Alexis s'étonnait de la transformation opérée en Marthe, et un sentiment ardent, impérieux, s'empara du cœur du jeune homme à la vue de cette ravissante créature qui aurait pu être à lui et qu'un autre lui avait ravi. Son ancienne affection existait-elle encore? Peut-être on restait-il quelques débris, cependant nous devons dire que depuis cinq ans l'image de Marthe s'était effacée, de moins bien affaiblie dans le souvenir d'Alexis. Ce qu'il s'appréhendait était un amour nouveau fortifié par un passé iroublié. Jean Dumont aimait Marthe comme jamais l'ancien hussard ne l'avait aimée, il s'irritait des obstacles qui la séparaient de lui et la fougue de sa nature le poussait à tout renverser pour arriver à elle. Pendant les longues soirées solitaires où, perdu dans l'ombre, il concentrait sur son ancienne fiancée toute l'attention et l'ardeur de son âme, le feu de son regard, le mouvement convulsif de ses lèvres cessaient de révéler à son observateur le travail lent et progressif du mal qui arrivait au crime. — Entre elle et moi, murmurait-il d'une voix sourde, qu'y a-t-il? un homme. Qu'est-ce qu'une existence? un souffle qui n'en peut durer! Son âme perversité, familiarisée avec le vice, n'avait plus à soutenir aucun combat; en face d'une passion invincible, Alexis n'hésitait pas. Il avait eu souff de richesse, il avait volé; un homme entravait son bonheur, il disparaissait; c'était simple, pratique, indiscutable. Il ne se livrait pas à un profond raisonnement, ses mauvais instincts raisonnaient en maîtres; l'homme n'ayant, selon lui, d'autre bien que la puissance, il devait se l'assurer par tous les moyens. — Voilà cinq ans que Marthe est

FEUILLETON LITTÉRAIRE

23 Février 1886.—No 20

DE CHUTE EN CHUTE

par Gabrielle D'ARVOIR

DEUXIÈME PARTIE

I RENCONTRE INATTENDUE

Alexis observait les deux passagers; tout à coup le jeune homme se retourna et Jean Dumont, plus pâle qu'un spectre, étouffa un cri de surprise. — Pierre! c'est lui! je ne me trompe pas, il n'est point changé. Et Marthe! Quelle métamorphose! non, ce n'est pas elle, ni lui; une étrange ressemblance m'égaré, Pierre n'a pas dû quitter sa montagne pour aller à Marseille, c'est impossible. Les deux étrangers s'avancèrent de son côté et Alexis entendit la jeune femme dire à son mari: —Vois donc, mou cher Pierre, ce que tu as perdu en étant privé du plaisir de contempler un si beau coup d'œil. — Rien ne me manquait, Marthe, puisque tu étais près de moi, répondit le jeune homme en attachant sur le gracieux visage de sa femme un regard plein de tendresse. Ce sont eux! murmura Alexis en gagnant l'escalier qui conduisait à la partie réservée aux voyageurs. Rentré dans sa cabine, il se joia sur la couchette qui occupait presque tout l'espace disponible et resta

Si la mer est belle dans son calme majestueux, elle est bien terrible en ses heures d'effroyables colères; la poésie disparaît devant le danger, les flots s'entr'ouvrent pour engloutir les audacieux qui ont essayé de les dompter. Cette nuit-là la tempête était violente, le navire agité de subrososants convulsifs paraissait prêt à se briser sous l'étreinte des lames en fureur. Les passagers se pressaient sur le pont, cherchant à lire sur le visage du capitaine le sort qui les attendait. Celui-ci, pâle, sérieux, suivait attentivement les progrès de la tempête; son front plissé par l'anxiété disait assez l'angoisse de la situation. Un coup de vent brisa le mât d'artimon qui s'affondra bruyamment; les vagues étaient si fortes qu'elles affluraient les bords du navire et lançaient sur les malheureux passagers des gerbes glacées; une seconde rafale enleva le gouvernail des flancs du bâtiment entraînant avec la pression des flots déchaînés; demâté, à demi broyé, il allait être submergé. Plus d'espoir, tous les appels restaient sans réponse, aucun secours ne semblait possible. Les passagers étaient tombés à genoux. La vue de la mort fait plier les natures les plus rebelles. La raison humaine, souvent trébuchée par les vanités de la vie et le tumulte des passions, retrouve alors la claire vision de la vérité. Tant qu'il est heureux et se croit loin de la mort, l'homme qui, dans la perversion de son cœur a souhaité que Dieu n'existât pas, le blasphème et viole publiquement ses lois; mais que vienne l'heure dernière, une profonde terreur s'empare de son cœur. (A continuer)

la femme de Pierre, pensait-il, l'aimait-elle encore? Lui paraît l'adorer, je le comprends, elle est si belle mais il est si inférieure à elle! Marthe n'est pas née dans un chaumier; elle n'est pas faite pour végéter dans une position modeste; il faut à sa beauté l'éclat de la richesse, le luxe, la grandeur, je puis lui donner tout cela!..... Pendant qu'Alexis se livrait à ces réflexions, Pierre vint rejoindre sa femme, et la manière affectueuse dont Marthe l'accueillit était une réponse suffisante à la question que se posait l'ancien hussard s'il eût été en disposition de la comprendre. Oui, Marthe aimait Pierre comme au premier jour de leur heureuse union, beaucoup plus même; son affection avait grandi au lieu de diminuer dans ce contact de la vie commune qui est souvent l'écueil du mariage. Pierre et Marthe se connaissaient depuis longtemps; si ces affections-là ont moins d'illusions, elles n'ont pas à redouter les déceptions, et l'habitude, loin d'amener la lassitude, resserre au contraire les liens qu'une vraie tendresse a formés. Pierre était intelligent; il avait une physionomie rayonnante de franchise et de bonté, un beau regard et un charmant sourire, il s'était élevé au contact de Marthe, la délicatesse et la distinction de sa seur adoptive avaient exercé une bienfaisante influence sur sa rude nature de montagnard. La fréquentation des villes avait aussi adouci ses manières, et Pierre passait à bon droit pour un homme bien élevé. Assis près de sa femme, écoutant sa voix harmonieuse qui n'avait pour lui rien perdu de son charme, il lui parlait en souriant, et son regard si plein d'amour acquiesçait à celui de Marthe faisait frison-

ner Alexis. Cette scène lui rappelait la dernière soirée qu'il passa dans la montagne, où les deux fiancés allaient, entourés de nombreux amis, fleurissant les chemins et confiant à la nature en fête le secret de leur bonheur. Les jours s'écoulaient et l'ancien hussard s'exaltait davantage dans cette pensée fixe, absorbante, dont rien ne pouvait le distraire, et à laquelle il lui était impossible de s'arracher; il se laissait envahir par une de ces obsessions tenaces qui mènent fatalement à la folie ou au crime. II

LE NAUFRAGE. La Mouette, favorisée par un temps superbe, avait passé le canal de Suez, la Mer Rouge et fait escale à Aden; au sortir du golfe d'Adon, dans la mer des Indes souvent tourmentée par des orages, la brise commença à souffler en rafale et la marche du navire devint difficile; vers le soir les nuages s'amoncèrent, le ciel se couvrit de sombres vapeurs; les flots se soulevèrent en larges sillons dont les crêtes écumantes frappaient les flancs du navire. Le capitaine avait fait baisser toutes les voiles; la vapeur, cette force qui triomphe des éléments, emportait le bâtiment à travers les ondes courroucées. Les passagers s'étaient retirés dans leurs cabines; les marins exécutaient la manœuvre avec le calme inquiet qui présage les crises suprêmes. L'obscureté était complète, des profondeurs de la mer s'élevaient les voix sinistres de la tempête; l'horizon était désert, la Mouette se débattait seul contre un péril imminent.

Si la mer est belle dans son calme majestueux, elle est bien terrible en ses heures d'effroyables colères; la poésie disparaît devant le danger, les flots s'entr'ouvrent pour engloutir les audacieux qui ont essayé de les dompter. Cette nuit-là la tempête était violente, le navire agité de subrososants convulsifs paraissait prêt à se briser sous l'étreinte des lames en fureur. Les passagers se pressaient sur le pont, cherchant à lire sur le visage du capitaine le sort qui les attendait. Celui-ci, pâle, sérieux, suivait attentivement les progrès de la tempête; son front plissé par l'anxiété disait assez l'angoisse de la situation. Un coup de vent brisa le mât d'artimon qui s'affondra bruyamment; les vagues étaient si fortes qu'elles affluraient les bords du navire et lançaient sur les malheureux passagers des gerbes glacées; une seconde rafale enleva le gouvernail des flancs du bâtiment entraînant avec la pression des flots déchaînés; demâté, à demi broyé, il allait être submergé. Plus d'espoir, tous les appels restaient sans réponse, aucun secours ne semblait possible. Les passagers étaient tombés à genoux. La vue de la mort fait plier les natures les plus rebelles. La raison humaine, souvent trébuchée par les vanités de la vie et le tumulte des passions, retrouve alors la claire vision de la vérité. Tant qu'il est heureux et se croit loin de la mort, l'homme qui, dans la perversion de son cœur a souhaité que Dieu n'existât pas, le blasphème et viole publiquement ses lois; mais que vienne l'heure dernière, une profonde terreur s'empare de son cœur. (A continuer)

Si la mer est belle dans son calme majestueux, elle est bien terrible en ses heures d'effroyables colères; la poésie disparaît devant le danger, les flots s'entr'ouvrent pour engloutir les audacieux qui ont essayé de les dompter. Cette nuit-là la tempête était violente, le navire agité de subrososants convulsifs paraissait prêt à se briser sous l'étreinte des lames en fureur. Les passagers se pressaient sur le pont, cherchant à lire sur le visage du capitaine le sort qui les attendait. Celui-ci, pâle, sérieux, suivait attentivement les progrès de la tempête; son front plissé par l'anxiété disait assez l'angoisse de la situation. Un coup de vent brisa le mât d'artimon qui s'affondra bruyamment; les vagues étaient si fortes qu'elles affluraient les bords du navire et lançaient sur les malheureux passagers des gerbes glacées; une seconde rafale enleva le gouvernail des flancs du bâtiment entraînant avec la pression des flots déchaînés; demâté, à demi broyé, il allait être submergé. Plus d'espoir, tous les appels restaient sans réponse, aucun secours ne semblait possible. Les passagers étaient tombés à genoux. La vue de la mort fait plier les natures les plus rebelles. La raison humaine, souvent trébuchée par les vanités de la vie et le tumulte des passions, retrouve alors la claire vision de la vérité. Tant qu'il est heureux et se croit loin de la mort, l'homme qui, dans la perversion de son cœur a souhaité que Dieu n'existât pas, le blasphème et viole publiquement ses lois; mais que vienne l'heure dernière, une profonde terreur s'empare de son cœur. (A continuer)

du entrassé accourus aussitôt, vous êtes enroulés ! Je commande le torpilleur !

SI VOUS SOUFFREZ D'INDIGESTION, BUVEZ L'EAU ST LEON APRES CHAQUE REPAS, ET A JEUN POUR LA CONSTIPATION.

Notre correspondant à Paris, pour les annonces, réclames, faits-divers et correspondances, s'adresse à M. A. LORETTE, rue Sainte-Anne, 51 bis, Paris.

CANADA QUEBEC, 23 FEVRIER 1886.

Une manifestation conservatrice.

Le Cercle Lafontaine, club politique fondé dans la capitale fédérale, a réuni, samedi dernier, dans ses salles, le public canadien français d'Ontario pour entendre M. Tassé, directeur de la Minerve, et député d'Ontario aux Communes.

Il y avait, dit le compte-rendu télégraphique, environ six cents personnes présentes.

M. Tassé a prononcé un discours de trois heures sur la situation. La question Riel a été traitée à fond par ce député journaliste, qui est un de nos plus forts orateurs de la Chambre des Communes.

Le discours de notre confrère remplit huit grandes colonnes (petit texte serré) de la Minerve.

C'est un nouvel effort d'éloquence pour expliquer les faits au point de vue du gouvernement fédéral et de ceux qui ne se séparent pas de ce dernier.

M. Tassé discute la question du Nord-Ouest avec un grand calme et s'applique à convaincre avec des arguments sérieux.

M. Tassé tire un grand parti de certains témoignages rendus dans le procès de Regina contre Riel.

Le témoignage, surtout, du révérend Père André est d'une force incontestable.

Le Père André, qui est un ancien missionnaire du Nord-Ouest, qui vivait depuis longtemps, au milieu des Métis français de la Saskatchewan, était certainement l'un des mieux renseignés sur la question même et qu'a-t-il eu à dire devant le tribunal de Regina ?

Il déclare, sous serment, dans une partie de son témoignage, que les réclamations métisses, moins une, celle de la coupe du bois, avaient été réglées avant l'arrivée de Riel sur le territoire de la Saskatchewan.

Dans une autre partie de son témoignage, il déclare que Riel voulait avoir du gouvernement \$100,000 pour l'indemniser des pertes qu'il prétendait avoir eues lors des destructions de Manitoba, en 1870; que Riel réclamait subsequmment cette réclamation à \$35,000, s'engageant à quitter le pays si on lui donnait cette somme.

Le Père André déclare que Riel le chargea de négocier cet arrangement avec le gouvernement.

Ce témoignage et celui de Nolin, qui le corrobore, ont été fatals à Riel et ce n'est certainement pas la faute du gouvernement.

M. Tassé cite aussi la déclaration de guerre signée par Riel en date du 21 mars 1885.

Cette déclaration de guerre a été signée après que Riel eut appris que le gouvernement avait décidé d'envoyer des commissaires pour faire droit aux réclamations métisses; mais n'avait fait aucune attention à sa propre réclamation.

Cette déclaration de guerre de Riel est une sommation adressée au major Crozier, commandant la force de police à Carlton et à Battleford, d'avoir à se rendre, lui et ses hommes.

Vous devez, dit-il, abandonner complètement la situation dans laquelle vous a placé le gouvernement

Carlton et à Battleford, ainsi que tout ce qu'y possède le gouvernement. Si vous acceptez, vous et vos hommes serrez libérés sur votre parole d'honneur de garder la paix, et à ceux qui désireraient de quitter le pays, il leur sera fourni des voitures et des provisions pour se rendre jusqu'à Qu'Appelle; si vous n'acceptez pas nous avons l'intention de vous attaquer, demain, après le jour du seigneur, et de commencer une guerre d'extermination contre tous ceux qui se seront montrés hostiles à nos droits.

Le Major Crozier, bien entendu, ne devait pas se soumettre à une telle injonction; il marcha à la rencontre du révolté, et le rencontra cinq jours après au lac au Canard, où eut lieu le fatal coup de feu, qui alluma la guerre civile.

M. Tassé constata qu'au début Riel avait promis aux Métis qu'il entendait se renfermer dans les limites d'une agitation constitutionnelle et que c'était le seul moyen d'obtenir justice.

Et cette agitation légale, dit M. Tassé, a été couronnée de succès, puisque le gouvernement a nommé une commission pour régler toutes les réclamations des métis, promesse qui a été remplie à la lettre.

Quel malheur, ajoute M. Tassé, que Riel ne s'en soit pas tenu à cette agitation constitutionnelle !

« Que de sang, que de larmes, que de millions, que d'horreurs, que de ruines eussent été épargnées ! L'injustice ne peut être longtemps tolérée parmi nous. Un peuple, qui, comme le nôtre, ne saurait souffrir la tyrannie. Le despotisme, l'arbitraire sont incompatibles avec nos institutions »

M. Tassé exprime le regret de ce que Riel ne se soit pas adressé directement au parlement du Canada.

Pourquoi, dit notre confrère, le chef métis n'a-t-il pas demandé l'appui du parti français en parlement ?

Il n'avait pas oublié tout ce que ce parti a fait, dans le passé, pour lui et les Métis, et il ne pouvait douter de la continuation de ses sympathies.

Riel avait évidemment un autre jeu pour arriver à un but autre que celui pour lequel il a réussi à armer ses compatriotes les uns contre les autres.

Nous n'entendons pas donner une analyse complète du discours de M. Tassé. Nous n'en faisons ressortir que quelques parties pour en donner une faible idée.

ONTARIO.

Nous avons dit, l'autre jour, que la province d'Ontario n'avait pas lieu de tant vanter sa supériorité sur les autres provinces, puisque son trésor est tellement obéré que les Jeux bouts ne peuvent plus se joindre.

Le trésorier de cette province a manipulé les chiffres de façon à cacher la véritable situation financière.

Le déficit qu'il laisse voir n'est que de \$40 000; mais, en examinant de près le chapitre des recettes, nous constatons qu'il y a certaines entrées dans le revenu ordinaire, qui ne se répèteront plus.

Deux de ces entrées forment un montant de \$547,967.

Le déficit réel, qui menace Ontario, pour l'exercice de 1885-86, est donc d'environ un demi million de piastres, s'il n'est pas de \$600,000.

Malgré cette situation de notre cœur province, les journaux rouges d'ici n'en continueront pas moins à dénigrer la province Québec, et à présenter ceux qui la gouvernent comme bien moins habiles administrateurs que ceux d'Ontario.

Réforme du tarif aux Etats-Unis.

Nous avons publié dans un de nos derniers numéros quelques détails sur les changements que l'on propose de faire subir au tarif douanier américain.

Voici un exposé plus complet que nous empruntons au Monde :

« Comme le tarif douanier de nos voisins, dit notre confrère, intéresse le Canada, nous signalerons les changements que M. Morrison veut introduire dans le tarif américain, par son projet de loi, qui vient d'être soumis à la Chambre.

« Le Courier des Etats Unis évalue à \$20,000,000 par an la réduction sur le revenu qu'effectuerait l'adoption du projet de loi. La moitié environ de cette réduction porterait sur l'importation du sucre; et un peu plus du quart résulterait de l'extension de la liste des articles admis en franchise, et un peu moins de l'autre quart de diverses réductions isolées.

« Un des principaux articles atteinis par la réforme comprend les bois bruts, qui sont exemptés de tout droit, à l'exception de ceux provenant de pays qui perçoivent un droit d'exportation, comme le fait actuellement le Canada. Sont aussi compris dans l'exemption les chanvres, le jute et autres matières textiles; le charbon, le sel, les minerais de fer, de plomb, de cuivre et autres; les pierres brutes; le maïs,

l'avoine, le foin, les pommes de terre; diverses espèces; la glycérine brute, les extraits d'indigo, les sulfates de baryte, le bryax, le salpêtre; divers bois de teinture, les acides et terres brutes, etc. D'autres articles sont encore admis en franchise, mais ceux que nous avons énumérés ci-dessus sont les principaux.

« Les diverses qualités de sucre bénéficient d'une réduction générale de 20 p. c., sauf, comme pour les bois du Canada, les sucres qui ont payé un droit d'exportation à leur lieu d'origine, à Cuba par exemple.

« Pour les cotons nades de qualités supérieures, sur lesquelles est perçu actuellement un droit ad valorem, il n'est pas fait de changement. Il est fait une légère réduction sur les qualités inférieures, ainsi que sur les cotons filés. Le droit sur le fer on gousse est abaissé de \$6.72 à \$5.60 par tonne; celui sur les rails de fer on d'acier, de \$17 à \$12.50. Le droit sur le fer et l'acier de construction est réduit de 1/2 cent à 1 cent par livre. Les roseries ne sont pas visées par le projet Morrison, mais le département du Trésor propose de changer le droit ad valorem en droit spécifique, et cette modification pourra être introduite dans le bill.

« Il n'y a pas non plus de réduction prévue sur la laine, si ce n'est sur certains fils destinés à la fabrication des tapis, et sur des draps de qualité inférieure, qui sont actuellement assujettis à un droit disproportionné avec leur valeur intrinsèque.

« On croit généralement à Washington que pendant la double discussion du bill Morrison à la chambre et au sénat, il y sera fait de nombreux amendements, et il est impossible de dire, dès aujourd'hui, sous quelle forme il sera définitivement voté.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Il dit y avoir, demain, une assemblée publique à Drummondville, pour faire le choix d'un candidat qui devra être élu par acclamation. On croit que M. Fulgence Préfontaine sera choisi.

M. Gagnon, député de Kamouraska, est à Québec.

En l'honneur de l'anniversaire de Washington, le drapeau américain flottait, hier, sur la résidence officielle du consul des Etats Unis.

Il est constaté, par les rapports officiels que les importations en France, dans le cours de l'année 1885 ont représenté une valeur de 4,215,877,000 francs, soit 127,602,000 francs de moins qu'en 1884.

30,000 personnes ont demandé à bénéficier du fonds de secours organisés en faveur des ouvriers sans ou vrage en Angleterre.

Le major Logan, de l'armée régulière des Etats-Unis, est maintenant à Ottawa. Il possède, dans le Montana, des étendues de terres immenses, sur lesquelles se trouvent quarante-huit mille têtes de bétail. Il désire faire des arrangements avec le département des douanes qui lui permettront de transporter ses animaux jusqu'à la mer par la voie du Pacifique.

On prétend que Mgr. Fabre va lancer prochainement un manifeste contre les chevaliers du Travail.

Un mandement de Mgr Duhamel a été lu, dimanche, à Outaouais, dénégant les Chevaliers du Travail, l'Union des Opérateurs du Télégraphe et, en fait, toutes les sociétés secrètes.

Une dépêche de Montréal dit qu' dimanche, à l'église des Jésuites, le Père Rubens a dénoncé le mouvement national canadien dangereux et susceptible de causer du trouble dans une société mixte.

Le révérend Messire Charles Aug. Richard, qui a été, plusieurs années, missionnaire à l'Oregon, dans le territoire de Washington et dans les Indes Occidentales, est depuis quelque temps à Saint-Léonard, où il est allé rétablir sa santé gravement affectée par les fatigues de sa vie de mission.

L'église polonoise catholique de Toledo, Ohio, est devenue la proie des flammes. On croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

La convention des Canadiens français de l'état de New-York, tenue à Rochester, l'année dernière, a émis plusieurs vœux, entre autres : que le catéchisme préparé par l'ordre du dernier Concile de Baltimore (1885) pour remplacer tous les autres catéchismes actuellement en usage aux Etats-Unis, soit traduit immédiatement en français.

Elle a émis le vœu que cette traduction soit introduite et adoptée dans toutes les écoles, et que par cette adoption l'enseignement quotidien du catéchisme et de tout le cours religieux dans la langue française devienne une règle générale et un fait établi.

Ce catéchisme a été traduit et vient d'être publié.

La question agricole.

Cet article nous avait été communiqué hier, mais des circonstances nous ont obligés de le remettre à aujourd'hui :

La province de Québec, autrefois si renommée par sa fertilité prodigieuse, ne produit plus, d'après les derniers recensements officiels, que 8-1/3 minots de blé par arpent, au lieu de 25. Il n'est de même de tous les grains, dont la production moyenne n'est plus que du tiers, au quart de ce qu'elle était autrefois.

Dans un programme prononcé récemment, l'honorable M. Ross, premier ministre de la province, disait, en substance : Je suis agriculteur moi-même. Je connais les défauts, les qualités et les besoins des cultivateurs. J'ai recueilli tous les renseignements qu'il m'a été possible de me procurer. J'ai constaté qu'ON PEUT ARRIVER À DOUBLER ET À TRIPLER NOTRE PRODUCTION AGRICOLE, et que les moyens pour arriver à ce résultat ne sont pas hors de la portée de nos cultivateurs.

Après bien des années d'études, de pratique agricole, et de réflexion, je suis absolument de l'avis de M. Ross. Si le cultivateur canadien, — le riche ou le pauvre qu'il puisse être, — le veut, et j'ai la conviction qu'il le veut, il arrivera bientôt à doubler et à tripler sa production agricole, sans autres moyens pecuniaires que ceux dont il dispose actuellement.

Environnement, il faudra lui venir en aide, en lui indiquant les moyens à prendre.

Il faut l'insinuer. Mais avec de la bonne volonté, de l'organisation et un bon emploi des moyens dont nous disposons, les sommes actuellement votées chaque année pour l'avancement de l'agriculture devraient suffire.

Se rend-on bien compte de ce qu'une semblable amélioration dans toute la province de Québec représenterait de richesse ?

La dette provinciale tout entière est de \$5,704,768. Cette somme représente annuellement, à 5%, un intérêt de \$435,238.40.

Or, doubler la production agricole, ce serait augmenter la richesse publique d'une somme si grande, que le revenu annuel de ce nouveau capital ainsi créé, paierait toute la dette de la province, capitale et intérêt, dans environ quatre mois ! Et cependant nous pouvons faire plus que doubler la production agricole, nous pouvons la tripler !

Cette affirmation mérite d'être énoncée de la manière la plus claire. Je vais donc en faire la preuve.

Prenez le dernier recensement de 1881. Voici les chiffres qu'on y trouve. Aux données officielles, j'ai ajouté l'évaluation des produits, aux prix bas prix du marché et j'ai additionné les valeurs comme suit :

Recense de 1881 (voir recensement de 1881, Vol. 3) Blé de printemps, minots, 1,999,415 à \$0.80 \$1,599,532

Blé d'automne, m. 19,180 à 0.54 10,369.20 Cerve, minots, 1,739,839 à 0.34 593,445.26 Avoine, minots, 19,993,233 à 0.34 6,798,159.22 Seigle, minots, 49,244 à 0.34 16,743.96

Pois, minots, 417,456 à 0.75 313,092.00 Sarrazin, minots, 2,416,773 à 0.5 1,208,388.50 Maïs, minots, 588,198 à 0.81 476,940.38 Patates, minots, 14,374,267 à 0.25 3,593,566.75 Navets, minots, 1,072,473 à 0.08 85,797.84

Autres légumes, 2,051,931 à 0.29 595,060.00 Foin, tonnes, 1,914,908 à 0.99 1,895,769.80 Graines de maïs, 119,300 à 2.0 238,600.00

Beurre de laiterie, 30,939,397 à 0.15 4,640,909.55 Lait, litres, 633,491 à 0.29 183,612.89 Fromage de chèvre, 558,273 à 0.10 55,827.30

Fromage de vache, 7,291,05 à 0.11 802,015.50 Graines de lin, m., 65,995 à 1.00 65,995.00 Lin et chanvre, 855,343 à 0.21 178,162.03

Draps et étoffes de ménage, ygs, 2,095,151 à 0.43 902,105.53 Toiles, verges, 1,123,501 à 0.29 325,815.29 Pommes, m., 1,005,000 à 0.04 40,200.00 Raisin, livres, 100,000 à 0.04 4,000.00

Autres fruits, mt, 1,739,839 à 0.34 593,445.26 Tabac, livres, 2,358,511 à 0.19 448,117.11 Honneur, livres, 218,542 à 0.33 72,108.86

Bétail, en valeur, 190,217 à 20.00 3,804,340.00 Machines à vapeur, 634,588 à 2.67 1,693,449.56

Yenues pendant l'année, 332,130 à 19.00 6,310,590.00 Laines pendant l'année, 4,735,016 à 0.23 1,088,958.68

Yenues pendant l'année, 559,021 à 0.19 106,214.00

Le recensement ne mentionne pas les chevaux vendus, ni les volailles et les œufs, ni la paille récoltée, que j'estime annuellement à :

Chevaux vendus \$1,000,000 Toiles, verges, 1,123,501 à 0.29 325,815.29 Pommes, m., 1,005,000 à 0.04 40,200.00 Raisin, livres, 100,000 à 0.04 4,000.00

Autres fruits, mt, 1,739,839 à 0.34 593,445.26 Tabac, livres, 2,358,511 à 0.19 448,117.11 Honneur, livres, 218,542 à 0.33 72,108.86

Yenues pendant l'année, 332,130 à 19.00 6,310,590.00 Laines pendant l'année, 4,735,016 à 0.23 1,088,958.68

Yenues pendant l'année, 559,021 à 0.19 106,214.00

Depuis le recensement de 1881, et des estimés au plus bas, il me paraît donc établi que notre agriculture provinciale, toute pauvre qu'elle soit, produit annuellement, au bas mot, une valeur de CINQUANTE-SIX MILLIONS DE PIASTRES ! Voilà donc le montant que, d'après l'honorable M. Ross et des hommes parfaitement renseignés, on peut arriver à DOUBLER ET À TRIPLER CHAQUE ANNÉE !

Cette preuve est-elle suffisante ? Cette question mérite-t-elle que la Législature s'en occupe sérieusement, lors de la prochaine session, et dans les sessions qui suivront ?

Notre agriculture a été reléguée au dernier plan des questions provinciales assez longtemps, ce me semble. Il est temps qu'elle obtienne toute l'attention des hommes d'Etat, de nos législateurs en général, des journalistes, et de tous ceux qui ont à cœur le véritable intérêt de notre province.

Voyns, un peu, d'ici à l'ouverture de la session, ce que notre presse provinciale toute entière, l'épère, voudra bien dire sur une question aussi vitale ? QUEBEC.

laquelle il déclare que les dernières élections ont été favorables à l'autonomie de l'Irlande. Il ajoute que le *Home rule* n'écartera pas l'union de l'empire et le suprématie de la Couronne, et que les Irlandais demandent que les élections cessent jusqu'à ce que la question agraire soit réglée.

Lord Churchill, dans un discours à Belfast, a dit qu'accorder l'autonomie à l'Irlande se serait decider la dissolution de l'empire dans un avenir prochain. Ce serait eraser de laisser les loyalistes dépendants d'un gouvernement à Dublin.

M. Gladstone a déclaré que le gouvernement n'a pas l'intention de supprimer la ligue nationale irlandaise.

Il y a beaucoup d'excitation à Belfast. La police prend ses précautions. La présence de lord Churchill y a créé un grand enthousiasme. Il y a eu de nombreuses processions dans lesquelles on voyait des hommes portant des drapeaux orange.

Lord Churchill a prétendu que les parnellistes n'étaient pas de véritables représentants du peuple irlandais. Quant à Parnell, il n'est qu'un chef de parti. Lord Churchill a prêché l'unité de l'empire. Si les loyalistes sont livrés aux parnellistes, a-t-il dit, la lutte se fera par les moyens constitutionnels, mais tous doivent être prêts pour les moyens extrêmes.

L'assemblée a adopté des résolutions défavorables aux parnellistes et faisant appel au peuple en Angleterre et en France.

LE CAPITAIN O'SHEA. Le capitaine O'Shea a été froidement accueilli aux Communes. Parnell lui-même n'a pas voulu le présenter à la Chambre. Un député a exprimé son dégoût pour ce nouveau député.

POLICE DE LONDRES. M. Childers a déclaré, dans la Chambre des Communes, que la commission nommée à la suite des émeutes conseille une réorganisation complète et immédiate du département de la police à Londres.

L'AFFAIRE DILKE CRAWFORD. On dit que l'affaire de divorce dans laquelle a été impliqué Sir C. Dilke a beaucoup affecté l'état mental de ce dernier.

On croit que le procureur de la reine va intervenir dans cette affaire.

Sir Charles Dilke a laissé entendre qu'il désirait soumettre tous les renseignements on sa possession pour prouver que le divorce n'aurait pas dû être prononcé.

Un ami intime de Sir Charles Dilke écrivait à un journal, accusant M. Chamberlain d'être responsable de la décade que Dilke n'a pas été entendu comme témoin. Le même ami ajoute que la seule affaire dont Sir Charles s'est rendu coupable a ou lieu dans la première partie de sa vie et consistait dans une intrigue avec une femme mariée de bas caractère.

LA QUESTION DES POLONAIS. On discute toujours, dans la Diète prussienne, la nouvelle loi contre les Polonais. Un député a déclaré que la Pologne ne périra pas malgré la guerre à mort qu'on lui fait.

Le ministre Lucius a dit que cette loi était un acte de nécessité et de défense personnelle.

M. LE JUGE MCCORD. Aux funérailles, hier, de M. le juge McCord on remarqua son honneur le lieutenant-gouverneur, les honorables MM. J. J. Ross, Bancelin, Flynn et Lynch; les honorables juges Irvine, Cassault, Tessier et l'honorable M. P. Gagnon et un grand nombre d'autres.

Les membres du barreau y assistaient en corps.

Hier matin, les membres du barreau ont eu une réunion et ont adopté des résolutions de condoléances. Il a été proposé par l'honorable C. A. P. Pelletier, appuyé par M. J. Malouin, C. R., et résolu :

« Que c'est avec un profond regret que les membres du barreau ont appris la mort, après une courte maladie, de l'honorable Thomas McCord, l'un des juges de la Cour Supérieure et pendant plusieurs années membre du barreau de ce district. »

Proposé par M. J. Danbar, C. R., appuyé par M. J. G. Bossé, C. R., et résolu :

« Que dans la mort de feu M. le juge McCord, le barreau a à déplorer la perte d'un homme qui apportait, dans l'accomplissement de ses devoirs judiciaires, une connaissance profonde et générale de la profession, un jugement sûr et une persécution pénétrante et son amitié de caractère et la bonté de son cœur lui avaient gagné le bon vouloir, non seulement de ses confrères sur le banc et au barreau, mais de tous ceux qui avaient des relations avec lui ou avaient le plaisir de le connaître. »

Proposé par l'honorable M. Irvine C. R., appuyé par M. G. M. Déchêne, et résolu :

« Que, comme marque de respect pour sa mémoire le barreau assiste en corps à ses funérailles. »

Proposé par M. C. B. Langlois, C. R., appuyé par M. L. J. Riopel, et résolu :

« Que nous sympathisons sincèrement avec la famille du défunt dans son affliction et que le secrétaire transmette à Mme McCord, une copie de ces résolutions. »

M. McCord était le fils de feu le juge M. E. McCord et de Aurélie P. Arnoldi, de Montréal.

Né à Montréal, le 17, oct. 1828, il fit ses études au séminaire de Québec et au collège McGill.

Il épousa d'abord Margaret, fille de James Wadsworth, de l'Ottawa. Elle mourut en 1860. Puis, Caroline

J., fille de M. Ervold B. Lindsay douyer, de Québec. Elle mourut en mai 1875.

Enfin le 30 octobre 1877, il épousa Marie-Marguerite-Caroline, fille de feu Henri Des Rivières de Malmaison.

M. le juge McCord fit ses études légales sous la direction de l'honorable juge Aylwin, de l'honorable juge Caron, de l'honorable juge en chef Duval et de M. Baillairgé.

Il fut admis au barreau, en 1850, pratiqua d'abord à Québec en société avec M. Danbar, C. R., puis à Aylmer avec feu M. James Coleman. Pendant huit ans il représenta la Couronne à Aylmer.

Le 29 novembre 1862 il remplaça M. le juge Ramsay comme secrétaire de la codification des statuts et agit comme Greffier en loi de la législature de Québec, depuis 1867 jusqu'au 6 septembre 1872, date à laquelle il fut nommé juge.

C'est aujourd'hui le premier anniversaire de la mort de l'honorable Joseph Cauchon, décédé le 23 février, 1885, à Qu'Appelle, Territoires du Nord-Ouest.

Une messe de requiem, pour le repos de son âme, sera chantée, à 7 heures du matin, à la Basilique, jeudi prochain, le 25 du courant.

C'est dans la cathédrale de Saint-Boniface, Winnipeg, où ses restes mortels ont été déposés, que sera chantée, cette semaine, le service anniversaire.

Le service anniversaire de feu le révérend Charles Tarfil, Pire, sera chanté à Saint-Pierre-Isle-d'Orléans, mercredi le 3 mars prochain, à 8 h. du matin. Parents et amis sont priés d'y assister.

LE GOUVERNEMENT VS LA BANQUE D'ÉCHANGÉ.—M. Donald McMaster, C. R. M. P., a reçu de Londres un télégramme annonçant le défaut du gouvernement dans la cause de la Banque d'Échange.

Voici, en quelques mots, le résumé de cette cause importante. Le gouvernement de Québec avait fait un dépôt de \$75,000 à 5% d'intérêt à la Banque d'Échange. Environ 10 mois avant la suspension de la Banque, M. Craig qui était alors directeur de l'application au gouvernement de la puissance pour un prêt de \$300,000, lequel fut accordé après beaucoup de démarches.

Quelques temps après le gouvernement fédéral demanda le remboursement de son prêt et réussit à en avoir une partie. Lorsque la Banque suspendit ses opérations environ \$237,000 se trouvaient non payés. Les deux gouvernements demandèrent leurs paiements de préférence à toutes les autres créances, alléguant la prérogative de la Couronne. Les autres créanciers s'y opposèrent et MM. McMaster et Bohane furent chargés de les défendre.

Le juge Mathieu, devant qui la cause fut portée, rendit son jugement en faveur de la Banque. La cause fut portée en appel et jugement fut rendu en faveur des gouvernements. De là la cause fut portée au Conseil Privé qui, à la décision en faveur des créanciers.

Son Honneur le juge Taschereau a rendu jugement, hier, dans la cause de Foster vs la Banque d'Ontario. Le demandeur réclamait \$250,000 de la banque parce que cette dernière avait fait saisir sa propriété et jeté cette saisie fut plus tard déclarée nulle. Cette saisie, au dire du demandeur, lui avait causé un dommage qu'il évaluait à \$250,000.

Dans sa déclaration M. Foster alléguait que la banque cherchait systématiquement à lui faire tort.

La banque répondit à l'action en alléguant que M. Foster faisait des spéculations considérables, qu'à cette fin il prenait l'argent de la société A. M. Foster et Cie; et enfin qu'elle avait eu raison de prendre cette saisie.

La cour a maintenu la prétention de la banque, et a renvoyé l'action de M. Foster avec dépens.

Durant l'année 1885, 231 trolis de terre ont été émanés de la Cour Supérieure et adressés au sheriff du district de Québec. Sur ce nombre, 100 ont été exécutés et ont produit, par le vente des immeubles, la somme de \$108,934.75.

COUR DE POLICE.—Un jeune homme a été condamné à \$5 d'amende ou à 15 jours de prison, pour avoir battu sa mère.

HUILE A MACHINE!
L'HUILE LARDINE DE McCOLL
ENCORE SANS RIVALE!
ESSAYEZ LA ET VOUS EN SEREZ CONVAINCUS!
McCOLL, BROS ET Cie
TORONTO, ONTARIO

LE CALENDRIER
DU DIOCÈSE DE QUÉBEC
POUR
1886

On y a ajouté des Ephémérides qui ne manqueront pas d'intéresser.
Le Calendrier du diocèse de Québec se publie depuis 1849, sans interruption, par AUGUSTIN COTÉ ET C^{ie}

Euregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire.

S'adresser, pour la vente en gros, à Québec, rue du Fort, au n^o 8, en face du bureau de Poste.
EN DÉPÔT CHEZ LA PLUPART DES LIBRAIRES.

CARTES D'ÉTAT
La nouvelle carte de l'ILLINOIS, avec l'index, de Toronto, à deux pieds et un tiers sur trois pieds; montrée sur chaque couleur et vernissée, elle montre chaque section colorée et nommée séparément; les sections sont dessinées et avec les numéros des cantons le long des méridiens et les numéros des rangs le long des lignes de base, nous pouvons trouver le numéro exact de la section et du rang de toute ville, place ou ferme dans l'état. Les noms des chemins de fer sont imprimés et les distances entre les stations sont indiquées en chiffres. Les rivières sont indiquées par des lignes doubles quand elles sont navigables; et les grands dépôts de charbon sont marqués par des groupes d'étoiles.

Table with columns: Express du Dimanche, Miroir, Express Local, Express Direct, STATIONS. Lists various routes and times between Montreal, Ottawa, Kingston, Toronto, and Quebec.

Il. C. TUNISON, Editeur,
Propriétaire des établissements de la Carte Central.
CITÉ DE NEW-YORK, N.-Y.
ATLANTA, GEORGIE.
CHICAGO, ILLINOIS.
LONDON, CANADA

ON IMAINE DES AGENTS pour vendre les nouvelles cartes de TUNISON. Il n'y a pas un monde d'agents plus pa...

AVIS
LE JOURNAL DE QUÉBEC
EST EN VENTE CHEZ
M. BELAND, 261, rue et faubourg Saint-Jean.

MARCHANDISES
A BAS PRIX!
Nous attirons une attention spéciale sur les lots de MARCHANDISES A BON MARCHÉ suivants, achetés à une très grande réduction.

J. & W. REID
FABRIQUENT A LEUR
ETABLISSEMENT DE LORETTE,
TOUTES SORTES DE
Papiers, Papier pour toiture, lambrissage et plomberie, Cartons, Papier de tentures et Papier à enveloppes.

A VENDRE
Coffres-forts de seconde main,
1 Chaudière à vapeur, 12 pieds,
1 Engine à force,
1 Roue à l'eau Valouin,
1 Lot de pompes à l'eau de différentes grosseurs.

GLOVER, FRY ET C^{ie}
19 juin 1885. 250
J. et W. REID
VENTE SANS RÉSERVE!
Tout spécialement pour les Dames

1,500 VERGES DE VELOURS
noir et de couleurs de différents tons, que nous offrons à 30 p 100 au-dessous du prix en gros.

TAPIS, RIDEAUX!
ARTICLES D'AMEUBLEMENT!
Les plus nouveaux patrons, à des prix universellement reconnus comme étant les plus bas de par la ville.

GLOVER, FRY ET C^{ie}
22 déc. 1885. 549
A VENDRE.
DEUX CHARRIOLLES couvertes, Robes du Bufile, Harnais, etc. et W. REID, Rue Saint-Paul.

ELIXIR
Prepare par les Sœurs de l'Hôpital du Sacré Cœur.
ELIXIR ALBUMINE FERUGINEUX
—Ce tonique puissant et reconstruisant par le fer qu'il contient, joint d'une grande efficacité contre l'appauvrissement du sang et, par l'albumine qui s'y trouve en dissolution, c'est un nourriture substantielle infiniment préférable à tous les extraits de bœuf.

SIMON BEDARD
FERBLANTIER
Rue Saint-Nicolas, 46, l'ancien QUÉBEC.
Marchand et fabricant de Ferblantiers, d'articles de vente, poils et étampés.

GLOVER, FRY ET C^{ie}
22 déc. 1885. 549
A VENDRE.
DEUX CHARRIOLLES couvertes, Robes du Bufile, Harnais, etc. et W. REID, Rue Saint-Paul.

Publié par AUGUSTIN COTÉ,
imprimeur-éditeur, sous le patron de A. COTÉ ET C^{ie}, rue du Fort, n^o 8, vis-à-vis la Poste, Québec; le dit Augustin COTÉ ayant son domicile, rue Amqui, n^o 3, en la dite cité.

SANTÉ POUR TOUS!!!
LES PILULES L'ONGUENT

EST UN REMÈDE INFALLIBLE
PURIFIENT LE SANG
CORRIGENT TOUT LES
DÉRANGEMENTS DU FOIE,
de l'ESTOMAC et
des INTESTINS.
Elles fortifient et restituent la santé à des constitutions délabrées.
Elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au sexe féminin de tout âge.
Elles sont inappréciables pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du Professeur Holloway
78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, OXFORD STREET.
Ri se vendent à 1s. 1/4d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s. et 33s. le pot ou la boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'univers.



LUNETTES--B. LAURANCE
Londres, Angleterre, No. 63, Hatton Garden
Le célèbre opticien et oculiste de Londres, Angleterre, M. LAURANCE, a nommé
M. GEO. SEIFERT, bijoutier,
HAUTE-VILLE RUE LA FABRIQUE,
SON AGENT A QUÉBEC.
Chaque œil sera l'objet d'un examen spécial et les Lunettes seront pourvues de Lentilles les plus convenables à la condition de chaque œil.

L'EXPANSION COLONIALE
REVUE COLONIALE ILLUSTRÉE
2^e ANNÉE.
Donnant tous les ans deux grands volumes, de 209 pages chacun, ornés de 120 gravures inédites, et contenant, en dehors de ses articles littéraires, des renseignements commerciaux nombreux.

BIBLIOGRAPHIE
Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, le Journal L'Expansion Coloniale qui est une belle revue illustrée paraissant treize fois par an par fascicules de 16 pages.

EN VENTE
UN ENGIN avec Treuil complet sur ponton converti, propre à mettre le bois carré en moulinettes ou en piles.
Un Engin avec Treuil appuyé sur un arbre au fer.
Un Tour.
J. et W. REID, Rue Saint-Paul. 250
2 mai 1885.

Nerve-Life and Vigor
RESTORED.
This cut shows the Howard Electric and Magnetic Shield as applied over the kidneys and Nervous Centers. The only appliance made that fits every part of the body, and the only one needed to cure the worst cases of Neuritis, Weakness, Exhaustion, Emission, etc., and all Diseases of the Urinary and Genital Organs.

American Galvanic Co.
OFFICES: 134 Madison St., Chicago, 1103 Chestnut St., Phila.

FABRIQUE
DOUVRES
EN CUIVRE, FONTE, ETC
DE QUÉBEC
A. MULHOLLAND
70, rue Saint-Jean, (Saint-Ville.)
ENTREPRISE ET INSTALLATION DE
DIVERS SYSTÈMES DE
CHAUFFAGE
A LA VAPEUR,
A L'AIR CHAUD,
A L'EAU CHAUDE

CHAUFFAGE
A LA VAPEUR,
A L'AIR CHAUD,
A L'EAU CHAUDE
SUPPORTS DE MACHINE A VAPEUR,
PIÈCES D'AJUSTAGE, JOINTS,
CUIVRES POUR CHAUFFAGE,
Fait avec diligence et avec les meilleurs matériaux.
L'établissement a toujours un stock de
LARGES DE VAPEUR,
SOUTÈRES SPHÉRIQUES,
SOUTÈRES D'ARRÊT,
ÉPROUVETTES DE BOUILLAGE, etc.,
TUYAUX EN PLOMB,
SOUTÈRES DE SUBSTITUTION,
SOUTÈRES À ROBINET,
TUYAUX EN FONTE,
TUBES EN ZINC,
PIÈCES A COMBINAISON EN FONTE,
SOUTÈRES ANGLAIS,
SOUTÈRES D'ARRÊT VERTICALES,
TUYAUX EN FER (depuis 1/2 pouce jusqu'à 6 pouces de diamètre).

Chemin de fer Intercolonial!
1885-ARRANGEMENT D'ÉTÉ-1885
Les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:
LES TRAINS LAISSERONT LEVIS
Pour Halifax et Saint-Jean... 8.15 A. M.
Pour Saint-Plavie... 2.15 P. M.
Pour la Rivière du Loup... 5.20 P. M.

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS
De la Rivière du Loup... 5.18 A. M.
De Saint-Plavie... 1.35 P. M.
De Halifax et Saint-Jean... 7.35 P. M.
Les chars Pullman laissant la Pointe-Levis, les mardis, jeudis et samedis, se rendront à Halifax, et ceux partant les lundis, mercredis et vendredis, se rendront à Saint-Jean, N. B.

GEO P. ROWELL ET Cie
Bureau d'Agence d'Annonces
Pour le prix de dix centimes, on peut se procurer une brochure de cent pages avec des listes de journaux et mentionnant les prix pour l'insertion des annonces.
Pour le prix de dix piastres, on peut faire insérer quatre lignes pendant une semaine entière dans trois cent cinquante journaux.

10
Rue Spruce, N. Y.
COLLECTION
DE
MANUSCRITS
CONTENANT
LITRES, MÉMOIRES
ET
AUTRES DOCUMENTS HISTORIQUES
RELATIFS À LA
NOUVELLE-FRANCE
SECURISÉS AUX ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, OU COMIÉS À L'ÉTRANGER.
Mis en ordre et édités sous les auspices de la Législature de Québec, avec Table, etc.
Ce ouvrage, se rattachant particulièrement à une époque excessivement intéressante de notre histoire, est destiné à jeter une vive lumière sur les premiers établissements de la colonie, sur l'idée qui animait nos ancêtres, dans les luttes sauvages avec les Indes de la Nouvelle-Angleterre pour la possession du Nouveau-Monde. A ce titre il s'impose à l'attention sérieuse des hommes instruits qui étudient l'histoire de notre pays et cherchent à se rendre compte des moindres incidents qui ont influé sur notre destinée.

A VENDRE.
600 ballots d'outons,
500 quarts de cuir,
200 " de cuir noir,
50 " de cuir vert,
50 " de cuir brun,
100 " de cuir rouge.
J. et W. REID,
98, rue St.-Paul.
8 nov. 1885. 126

LIGNE ALLAN
Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des mailles Canadiennes et des Etats-Unis.

1886- Arrangements d'hiver-1885
Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sans sursurveillance pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table listing steamships: NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, SARMAIAN, CIRCASSIAN, PERUVIAN, NOVA SCOTIA, CASPIAN, CARIBBEANIAN, SIBERIAN, NORWEGIAN, HIBERNIAN, AUSTRIAN, PRUSSIAN, SCANDINAVIAN, BUENOS AYRES, COREAN, GRECIAN, MANITOBA, CANADIAN, WALDENSIAN, LUCERN, NEWFOUNDLAND, AOZADIAN.

LES VAPEURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL
Table with columns: De Liverpool, De Portland, De Halifax, De Liverpool, De Halifax, De Liverpool.

PARTANT DE HALIFAX A DEUX HEURES P. M.
ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.
Prix du passage de Québec via Halifax:
Cabine... \$62 50, \$78 00 et \$88 00
Suivant les accommodements... 29 00
Entrepreneur... AU plus bas prix.

LIGNE DE GLASGOW
Table with columns: De Glasgow, De Philadelphie, De Boston, De Glasgow, De Philadelphie, De Boston.

On ne peut retourner en chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin.
Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.
Pour de plus amples informations s'adresser à
ALLAN, RAR ET Cie, Agents.
4 Nov. 1885. 46